



## Recours pour jugements rendus sur des pièces inexistantes

Par **Kariness**, le **02/03/2022** à **18:33**

Bonjour

Quels sont les recours possibles lorsque qu'un juge prend sa décision sur des pièces inexistantes au dossier et inverse les pièces (ex : accord initial en ma faveur mais mis au profit pour la partie adverse)?

Il s'agit d'une procédure entièrement écrite.

Par **Marck.ESP**, le **02/03/2022** à **18:35**

Bonjour

Votre avocat ne vous a pas conseillé de faire appel ?

Par **Kariness**, le **02/03/2022** à **18:39**

Mon avocate ne veut pas faire appel. Elle dit que les délais sont de 3 ans pour un appel. Et que les appels sont systématiquement confirmés par manque de moyen.

Par **youris**, le **02/03/2022** à **20:26**

bonjour,

je crains que vous n'ayez mal compris,

en matière pénale, le délai pour faire appel est de 10 jours.

en matière civile, le délai est de 1 mois.

voir ce lien :

[faire appel d'un jugement civil ou pénal](#)

environ 20% des décisions de première instance font l'objet d'un appel, ce qui signifie que 80 % de ces décisions sont acceptées par les parties perdantes.

par contre 60 % des jugements des prud'hommes font l'objet d'appel.

contrairement à ce que dit votre avocat, les cours d'appels ne confirment pas systématiquement les jugements de première instance.

salutations

Par **Marck.ESP**, le **02/03/2022** à **20:34**

Autant pour moi, vous n'aviez pas précisé de date...